

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 5

22 octobre 2020

Présents : Tous les membres en exercice

Convocation du 16 octobre 2020

Excusés : Gabriel Sauge, Emmanuel Jacquot qui donne procuration à Christelle Vuillemin

Secrétaire de séance : Burgunder Brigitte

1) Travaux mairie

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le programme de travaux bâtiment mairie - travaux d'isolation, réhabilitation de 2 logements, accessibilité.

Monsieur Régis Bretillot a été chargé de la maîtrise d'œuvre.

Afin de réaliser les travaux, il a été procédé à une deuxième consultation selon un marché à procédure adaptée suite aux lots déclarés infructueux lors de l'analyse des offres du 07 juillet 2020. La date limite de remise des offres a été fixée au vendredi 4 septembre 2020 à 12 heures.

Après ouverture des offres, Monsieur Régis Bretillot a procédé à l'analyse des offres reçues, les résultats sont les suivants :

Lot	Résultat AO		
Lot 2 A menuiseries intérieures	Ets BURLA	18 557.05 €HT	Offre retenue Entreprise BURLA
Lot 2 B menuiseries extérieures	Ets MAINIER	62 735.00 € HT	Offre retenue Entreprise MAINIER
Lot 3 placo plâtre peinture isolation	Ets SALVI Pierre	117 272.82 € HT	Offre retenue Entreprise SALVI Pierre

Vote : 14 pour

2) Photocopieurs écoles primaire et maternelle

Monsieur Nicolas Gauthier expose l'étude relative à la facturation des photocopieurs des écoles maternelle et primaire :

Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil Municipal décide que les factures des photocopieurs des écoles maternelle et primaire seront réglées en totalité par l'école à compter du 1er janvier 2021. En contrepartie, la commune versera à l'école une subvention annuelle de 5 euros par élèves.

Vote : 14 pour

3) Courriers Divers

M Jeannerot Les Douffrans

Demande la location de la parcelle AD 89 située Clos de la Chaussée d'une superficie de 2205 m² pour le pâturage de chevaux.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

Infos :

L'enquête publique aura lieu du 04 novembre 9h00 au 04 décembre 2020 19h00.

Le commissaire enquêteur assurera une permanence en mairie :

le mercredi 4 novembre 2020 de 9 h 30 à 11 h 30

le samedi 21 novembre 2020 de 9 h 30 à 11 h 30

le jeudi 26 novembre 2020 de 16 h à 18 h

le vendredi 4 décembre 2020 de 17 h à 19 h

Un registre dématérialisé sera également mis à votre disposition pour recueillir vos demandes, avis et remarques à compter du 04 novembre 2020 à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/2155>

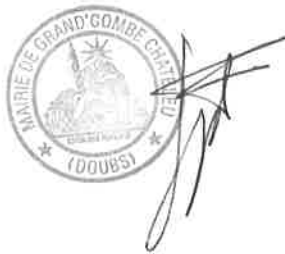
Site internet de la commune de Grand'Combe Châteleu

La commune s'est dotée d'un nouveau site internet à compter du 15 novembre 2020.

Adresse inchangée : grandcombechateleu.fr

L'ordre du jour étant épuisé, les Conseillers n'ayant plus de question, le Président lève la séance à 21h 15

Le Maire
Jean-Pierre FRIGO



Le Secrétaire
Brigitte BURGUNDER

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Brigitte BURGUNDER', written in a cursive style.